Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260520-20260603-DE

COMMUNE DE PLUHERLIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur GALUDEC Jean-Pierre, maire.

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 18

PRÉSENTS : GALUDEC Jean-Pierre, POSSÉMÉ Gildas, GUILLET Isabelle, JAGUT Nolwenn, QUENARDEL François, HERRAULT Pascal, BARBIN Françoise, FRÉOUX Jean-Paul, CAVALON Michel, CHAUSSEREAU Sandrine, QUELLEC Lydie, GUITON Gaëlle, PRIEZ Nolwenn, RICHARD Aurélie.

POUVOIRS : M. ONIMUS Rémy donne pouvoir à M. Gildas POSSÉMÉ. M. Jean-Michel VIDUS donne pouvoir à M. Jean-Paul FRÉOUX. Mme BARBIN Françoise donne pouvoir à Isabelle GUILLET. Mme Bénédicte GARÇON donne pouvoir à Gaëlle GUITON.

ABSENT : MAGNEN Franck.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : QUELLEC Lydie

2026.06.03 Désignation des délégués siégeant aux comités de Questembert Communauté

Par délibération du 27 avril 2026, le conseil communautaire de Questembert Communauté a créé 3 comités thématiques ouverts aux conseillers municipaux. Les commissions communautaires sont seulement ouvertes aux conseillers communautaires hormis la commission accessibilité. La désignation des élus municipaux peut se définir par la volonté de travailler sur les actions thématiques à l'échelle communautaire qui ont un lien avec les politiques municipales.
Par ailleurs le COPIL PLUi a été fixé par le conseil communautaire et comprend également des élus municipaux. Il s'agit des maires et des adjoints à l'urbanisme + 1 élu supplémentaire en charge de l'urbanisme pour Questembert, Malansac et Berric.

Les comités créés sont les suivants :

- Le comité Aménagement et Transitions-Mobilités est composé de conseillers communautaires et de conseillers municipaux :
  - Thématiques : Aménagement du territoire – Urbanisme / Logement / Transition Écologique / Mobilités
  - Présidence du comité

Vice-Présidence déléguée	*Transitions-Mobilités/Systèmes d'information*	*1er VP : Boris LEMAIRE*
Vice-Présidence déléguée	*Urbanisme-GEMAPI-Logement*	*8ème VP : Joël TRIBALLIER*

  - 3 membres par commune : 2 titulaires et 1 suppléant.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601717-20260520-20260603-DE

- Le comité Culture est composé de conseillers communautaires et de conseillers municipaux
  - Thématiques : Affaires culturelles, projet culturel intercommunal, réseau des médiathèques, vie associative ou patrimoine culturel
  - Présidence du comité

Vice-Présidence déléguée	*Culture-Tourisme*	*7ème VP : Serge LUBERT*

  - 2 membres par commune : 1 Titulaire et 1 suppléant.

- Le comité Déchets / Services techniques / Voirie / Patrimoine bâti est composé de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.
  - Présidence

Vice-Présidence déléguée	*Déchets*	*4ème VP : Pascal GUIBLIN*
Vice-Présidence déléguée	*Services techniques/ Équipements communautaires/Piscine*	*5ème VP : Michel GRIGNON*

  - 3 membres par commune : 2 titulaires et 1 suppléant.

Considérant que Questembert Communauté regroupe plus de 5000 habitants et est compétente en matière « d'aménagement de l'espace », la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est obligatoire. Elle est composée notamment de représentants des communes membres (1 représentant par commune) et des conseillers communautaires de Questembert Communauté (4 membres), ainsi que des représentants d'associations, ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, représentant les personnes âgées, représentant des acteurs économiques, et des représentants d'autres usagers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désigne les conseillers municipaux qui siégeront aux comités et à la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées :

- Pour le comité Aménagement et Transitions-Mobilités : Gildas POSSÉMÉ et Bénédicte GARÇON titulaires - Jean-Paul FRÉOUX suppléant
- Pour le comité Culture : Franck MAGNEN titulaire et François QUÉNARDEL suppléant
- Pour le comité Déchets / Services techniques / Voirie / Patrimoine bâti : Gildas POSSÉMÉ – Pascal HERRAULT titulaires – Michel CAVALON suppléant
- La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : Sandrine CHAUSSEREAU

Fait et délibéré en séance publique
les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Lydie QUELLEC
La secrétaire de séance

Jean-Pierre GALUDEC,
Le Maire

Jean-Pierre GALUDEC
Signature numérique de Jean-Pierre GALUDEC
Date : 2026.05.22 13:31:16 +02'00'